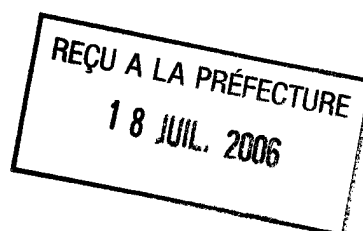


Service instructeur
Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 2/66-06

Service consulté
DIF



Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques
Edition 2006 de la Fête de la Science

Résumé : Dans le cadre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, il est proposé d'allouer une subvention de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de la Fête de la Science 2006.

Par courrier du 15 mai 2006, La Nef des Sciences, Centre régional de culture scientifique, technique et industrielle à Mulhouse, a sollicité le soutien du Conseil Général dans le cadre de l'organisation de l'édition 2006 de la Fête de la Science qui aura lieu du 13 au 15 octobre.

La Fête de la Science propose chaque année une série d'évènements et de manifestations destinés à permettre la diffusion au grand public de la science et de la technique : rencontres jeunes chercheurs, ateliers-animations, conférences-débats, journées portes ouvertes, expositions, projections de films, jeux-concours, balades scientifiques, cafés-bars des sciences, théâtre scientifique, colloques, festivals.

Les évènements phares sont bien entendu les Villages des Sciences installés au centre de ville à Colmar, à Mulhouse, à Strasbourg et à Illkirch-Graffenstaden. Ils rencontrent, à chaque édition un grand succès, le but étant d'ouvrir le monde de la recherche et de la technologie au plus large et plus grand public possible.

Cette année, les orientations nationales concernent la santé et l'environnement :

- prévenir les décès liés à des infections et des intoxications aiguës, à des conditions climatiques extrêmes, et aux effets de la pollution atmosphérique urbaine,
- prévenir les cancers en relation avec des expositions environnementales (amiante, tabagisme passif),
- prévenir les maladies allergiques respiratoires dues aux pollens et aux pollutions chimiques,
- prévenir les risques liés aux bruits,
- protéger les ressources en eau,
- prévenir les risques liés aux expositions dans l'habitat et les autres bâtiments recevant du public.

La thématique régionale s'oriente autour de l'image et de la science. A l'initiative des Amis de l'Université de l'Académie de Strasbourg, une opération de mise en valeur de la recherche dans les universités alsaciennes et les organismes associés a été initiée.

Les objectifs sont :

- contribuer à l'attractivité des universités et de la science auprès des jeunes,
- être dans une démarche chercheur/citoyen,
- montrer les aspects de la valorisation de ces recherches et de leurs retombées économiques, culturelles, sociales.

La Fête de la Science est coordonnée au niveau régional par la Nef des Sciences. A Colmar, la Ville organise la Fête de la Science avec l'Université de Haute-Alsace et l'INRA. A Mulhouse, la Nef des Sciences et l'UHA organisent la manifestation avec l'appui technique de la Ville.

Le budget prévisionnel qui s'élève à 70 642 € - le Département est sollicité à hauteur de 5 000 €- est réparti comme suit :

En dépenses

Village des Sciences :

Colmar	15 500 €
Mulhouse	17 642 €
Strasbourg	22 000 €
Communication régionale et coordination	<u>15 500 €</u>
Total	70 642 €

En recettes

Ministère de la Recherche /Délégation Régionale	40 642 €
Conseil Régional	20 000 €
Conseil Général du Haut-Rhin	5 000 €
Conseil Général du Bas-Rhin	<u>5 000 €</u>
Total	70 642 €

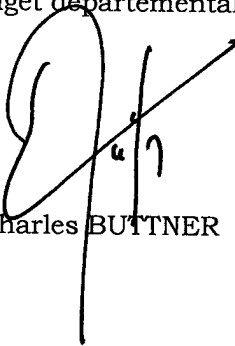
Pour mémoire, pour les éditions 2004 et 2005 de la Fête de la Science, le Département a alloué une subvention de 3 500 €. En 2005, le budget prévisionnel s'élevait à 108 792 €, en raison notamment de « l'année mondiale de la physique » et de crédits supplémentaires octroyés par l'Etat.

Compte tenu de la diminution du budget 2006, mais sans vouloir remettre en cause la qualité de la manifestation, la subvention départementale proposée pour cette année pourrait être identique à celle de 2005, soit 3 500 €. La Région Alsace proposera une aide entre 16 000 € et 20 000 € et le Département du Bas-Rhin maintiendra le montant 2005, soit 3 500 € (pour les mêmes raisons que notre collectivité).

En conclusion, compte tenu de l'intérêt scientifique de cette manifestation et dans le cadre de nos interventions au titre du fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques, je vous propose :

- d'allouer une subvention de 3 500 € à la Nef des Sciences pour l'organisation de la Fête de la Science 2006,
- de prélever, le cas échéant, les crédits sur le programme F025, chapitre 65, enveloppe 17321, nature 6574, fonction 93 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

REÇU A LA PRÉFECTURE
18 JUIL. 2006